

POLITIQUE D'INTÉGRATION

LA DEMARCHE D'INVESTISSEMENT DURABLE D'INOCAP GESTION

INOCAP Gestion¹, une expertise de gestion de Groupama Asset Management a une conception engagée de ses activités. Intervenant au plus près des entrepreneurs de l'économie réelle, la société est très attentive aux défis auxquels sont confrontées les entreprises innovantes.

En tant que société de gestion responsable et transparente, INOCAP Gestion, une marque détenue par Groupama Asset Management, cherche à assurer la satisfaction de ses clients, à travers les performances financières de ses produits mais aussi par le biais d'engagements extra-financiers. En donnant un nouveau sens à l'investissement, l'adoption d'une démarche responsable participe de cette conception qualitative et exigeante de nos métiers. INOCAP Gestion est ainsi convaincue que la bonne compréhension des enjeux ESG par les entreprises et leur management enrichit le dialogue interne et crée les conditions d'une réussite durable.

Notre gestion est une gestion de conviction, que ce soit sur l'analyse des critères financiers comme extra-financiers. C'est donc la connaissance fine des entreprises et les nombreuses discussions que nous avons avec leurs équipes ou avec les parties prenantes sur le terrain, qui nous permettent de donner sens aux informations extra-financières et garantir la cohérence de notre démarche vis-à-vis de nos investisseurs.

Le présent document décrit la politique d'intégration des investissements d'INOCAP Gestion.

SOMMAIRE

- I. La philosophie de notre démarche durable
- II. Le processus de notre démarche durable
- III. Nos résultats

¹Toute référence à Inocap Gestion dans ce document doit être comprise comme l'expertise de gestion au sein de la société de gestion Groupama Asset Management

I. La philosophie de notre démarche d'investissement durable : optimiser le couple rendement / risque de nos investissements et donc de nos portefeuilles

Nos Objectifs

a) Application de la politique d'exclusion de Groupama Asset Management

Les OPC QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps et QUADRIGE MULTICAPS Europe suivent les politiques d'exclusion de Groupama Asset Management, qui s'appliquent en complément des critères d'exclusion spécifiques des fonds.

b) Exclusions spécifiques aux Fonds

Les OPC QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps et QUADRIGE MULTICAPS Europe appliquent les exclusions suivantes :

- Les armes controversées
- Le tabac
- Le charbon
- Les exclusions du Label ISR

Les critères d'exclusions sont disponibles dans la Politique d'exclusion disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

c) Sur le périmètre : Accorder une note à l'ensemble de nos positions en portefeuille grâce à une notation ESG propriétaire

Nous notons l'ensemble de nos positions en portefeuille sur les fonds QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps et QUADRIGE MULTICAPS Europe par une notation ESG propriétaire pour ainsi favoriser une plus grande transparence des entreprises (90% de taux de couverture minimum).

✓ Le principal objectif de la prise en compte de critères ESG dans la politique d'investissement de nos fonds est d'améliorer dans la durée le couple rendement/risque des titres sélectionnés et la prise en compte de facteurs de durabilité dans le processus de prise de décision en matière d'investissement. La définition¹ du risque de durabilité est la suivante : un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Notre objectif complémentaire est de favoriser une plus grande transparence des entreprises sur les éléments extra-financiers qui nous paraissent les plus matériels et une amélioration de leurs pratiques.

Depuis 2025, INOCAP Gestion intègre les principales incidences négatives (PAI) afin d'évaluer l'impact de ses investissements sur les critères ESG, conformément au règlement (UE) 2019/2088.

¹ Règlement UE 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité.

En effet, nous avons sélectionné 2 indicateurs PAI prioritaires à savoir l’empreinte carbone (PAI 2) et la mixité au sein des organes de gouvernance (PAI 13).

Le PAI 2 est un indicateur essentiel pour évaluer l'impact environnemental des entreprises dans lesquelles nous investissons. Notre objectif principal est de maintenir un portefeuille avec une empreinte carbone inférieure à celle de son univers de référence. En intégrant le PAI 2, nous répondons directement à cet objectif en visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à nos investissements. Ce choix est pertinent car une empreinte carbone élevée est souvent synonyme de risques environnementaux importants, notamment des impacts négatifs sur le climat et des coûts accrus liés à la transition énergétique. En nous concentrant sur des entreprises ayant une empreinte carbone réduite, nous cherchons à minimiser ces risques tout en favorisant la résilience de notre portefeuille face aux évolutions réglementaires et climatiques futures. De plus, investir dans des entreprises moins émettrices de gaz à effet de serre (GES) est en accord avec notre engagement envers la durabilité et la lutte contre le changement climatique, contribuant ainsi à une performance financière plus stable et durable.

D'autre part, le PAI 13 est un reflet important de la diversité et de l'inclusion au sein des entreprises. Nous avons intégré le PAI 13 en raison de sa pertinence pour notre politique de gouvernance, où nous attribuons, dans notre méthodologie de notation ESG interne, un demi-point aux entreprises ayant une proportion de femmes supérieure ou égale à 30% dans leurs conseils. Cet indicateur est significatif car une plus grande diversité dans les conseils d'administration est souvent associée à une meilleure gouvernance d'entreprise. Les conseils diversifiés peuvent apporter des perspectives variées, améliorant ainsi la prise de décision et la gestion stratégique. En sélectionnant des entreprises avec une représentation féminine substantielle dans leurs conseils, nous visons à renforcer la qualité de la gouvernance et à promouvoir des pratiques plus inclusives et équitables. Cette approche est cohérente avec nos objectifs d'amélioration de la diversité et de l'égalité des sexes, et elle est également susceptible de favoriser une meilleure performance et innovation au sein des entreprises.

Ces objectifs sont intégrés et décrits aux investisseurs de manière générale dans les documents réglementaires et les reporting des fonds QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps, QUADRIGE MULTICAPS Europe et de manière détaillée sur le site Internet au travers de documents spécifiques (politique d'exclusion) et enfin dans les présentations commerciales.

Nous entrons régulièrement en contact avec les entreprises sur les sujets financiers et extra-financiers et nous formulons des recommandations visant une amélioration du reporting et des bonnes pratiques sur les sujets extra-financiers.

L'échange avec les sociétés est documenté et suivi dans le temps (point annuel après la publication des Rapports Annuels et Rapports de Développement Durable).

d) Prendre en compte la notation ESG dans nos décisions d'investissement et dans la gestion des pondérations en portefeuille

Nous intégrons la notation ESG dans la prise de décision sur l'ensemble des sociétés en portefeuille, les nouvelles entrées en portefeuille et la gestion de leur poids. Cette notation est vue comme un indicateur synthétique de niveau de risque associé aux sujets extra-financiers.

Nos engagements et réalisations

a) Nous sommes signataires des UN PRI

Ainsi, la discussion, le dialogue avec les entreprises et parties prenantes est un engagement clef. La promotion de l'investissement durable sous toutes ses formes est aussi un des objectifs d'INOCAP Gestion.

II. Processus de notre démarche d'investissement durable

Les principales étapes de sélection de valeurs

La sélection des valeurs passe par un filtre financier propriétaire INOCAP Gestion et puis un filtre extra financier propriétaire INOCAP Gestion. Ce processus est réalisé comme suit :

Etape 1 : Analyse des sociétés dans l'univers d'investissement en fonction de la taille de la capitalisation et du pays de domiciliation (1^{er} filtrage : sociétés répondant à la stratégie d'investissement indiquée dans le prospectus des fonds et notamment en termes de capitalisation et de domiciliation).

Etape 2 : Analyse fondamentale des sociétés (notation INOCAP Gestion) : Seules les sociétés qui auront une note financière INOCAP Gestion supérieure ou égale à 5 seront retenues.

Etape 3 : Réalisation de la notation ESG selon le modèle propriétaire INOCAP Gestion.

Etape 4 : Sélection des valeurs pour la construction du portefeuille du fonds (en tenant compte du filtre financier et extra-financier) avec application simultanée d'exclusions, conformément à notre politique d'exclusions, disponible sur le site internet www.groupama-am.com.

Etape 5 : Engagement - Dialogue Sociétés - Votes aux AG - Suivi Controverses – revue des Notations et Exclusions

Les sources d'information

Les sources d'information sont internes et externes à l'entreprise. Notre notation est réalisée en interne, par les analystes-gérants des fonds, qui réalisent la notation ESG spécifique des entreprises selon la méthode INOCAP Gestion. La grille de notation est présentée dans le paragraphe sur la méthodologie d'évaluation.

La notation des sociétés constituant les fonds et l'univers sont mises à jour une fois par an de manière systématique (après la publication des rapports annuels intégrés ou rapport développement durable et le déroulement des Assemblées Générales). Elle peut être mise à jour au courant de l'année si de nouveaux éléments d'appréciation sont apportés, notamment au regard des controverses ou des changements de gouvernance.

Notre notation se base principalement sur les éléments fournis dans le reporting des entreprises (rapport annuel, rapport développement durable, rapport intégré, site internet), sur les éléments que les sociétés nous communiquent en complément (après échanges).

Nous nous appuyons sur les prestataires externes pour accéder à des informations complémentaires :

- Brokers / Prestataires de recherches : Exane, Kepler, Goldman Sachs, ...

- Prestataires d'analyse externe des votes : ISS
- Fournisseurs de base de données : Bloomberg, Ethifinance, MSCI...

Nous utilisons les données externes en complément de notre approche classique de notation sur la base des éléments directement communiqués par la société. Les éléments externes sont vus comme complémentaires et permettent d'avoir une lecture plus fine des éléments extra-financiers qui peuvent avoir une matérialité pour la société, notamment en ce qui concerne les controverses.

Les études transverses externes permettent par ailleurs de nous assurer de vérifier la pertinence de notre méthodologie.

Les critères et la méthodologie de notation ESG

Dans le cadre de la labellisation ISR des fonds QUADRIGE France Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps et QUADRIGE MULTICAPS Europe, INOCAP Gestion a développé une méthodologie interne de notation ESG.

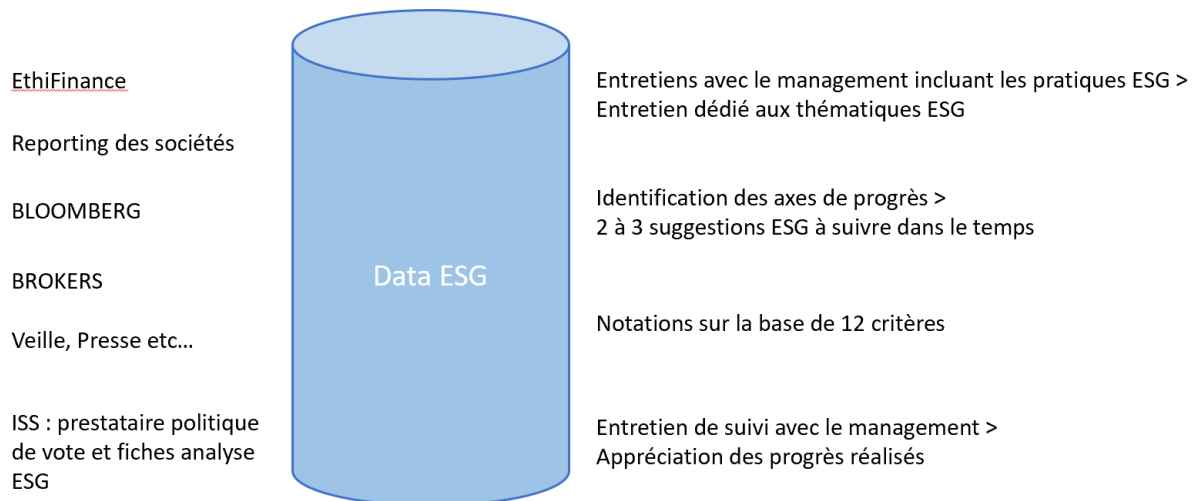
Notre démarche repose d'abord sur une analyse fondamentale rigoureuse qui évalue la qualité des fondamentaux financiers des sociétés afin de leur attribuer une note sur 10. Seules celles dont la note est supérieure ou égale à 5 sont retenues dans l'univers d'investissement. Cette étape préalable renforce la sélectivité de notre processus et garantit que l'analyse ESG ne s'applique uniquement à des entreprises présentant un socle financier solide et durable.

L'évaluation ESG est ensuite conduite selon notre méthodologie de notation interne. Chaque société du fonds et de l'univers d'investissement se voit attribuer une note ESG. Cette notation se base sur 12 critères couvrant les piliers E, S et G avec leurs pondérations spécifiques. Ces 12 critères constituent des facteurs de risque d'ordre extra-financiers qui ont été choisis pour : leur matérialité, leur corrélation forte avec la performance financière des sociétés ajustée du risque, leur lien direct avec la performance financière présente et future de nos entreprises et ce qui constitue leur force (innovation, différenciation, investissement permanent).

La même notation constituée des mêmes critères avec les mêmes pondérations est appliquée à toutes les sociétés, quelles que soit leur taille de capitalisation et leur secteur, sur les 4 fonds de la gamme QUADRIGE : QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps, QUADRIGE MULTICAPS Europe.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site internet www.groupama-am.com.

Synthèse de notre processus d'intégration ESG



La gestion des risques et prise en compte des controverses

La prise en compte des controverses s'appuie sur la Politique de gestion des controverses 2025 de Groupama AM à laquelle il convient de se référer pour l'ensemble des principes, définitions et méthodologies applicables.

Dans le cadre spécifique de la Politique d'intégration ESG 2025 il est prévu en complément l'application d'une pénalité de 0,25 point sur la note ESG globale des émetteurs concernés par des controverses ayant un niveau de sévérité élevé ou critique.

III. Nos résultats

INOCAP Gestion a pour ambition d'atteindre l'excellence opérationnelle sur sa politique interne aussi bien que sur ses investissements.

Sur la politique d'investissement, l'ensemble des investissements des 4 fonds de la gamme QUADRIGE (QUADRIGE FRANCE Smallcaps, QUADRIGE RENDEMENT France Midcaps, QUADRIGE EUROPE Midcaps, QUADRIGE MULTICAPS Europe) fait l'objet d'une notation interne et ces fonds prennent en compte la notation ESG des entreprises dans la construction du portefeuille.

Pour toute question relative aux éléments mentionnés ci-dessus, veuillez-vous adresser à vos correspondants commerciaux, INOCAP Gestion sera heureux de pouvoir vous apporter tous les éléments d'information complémentaires. Ce document ne constitue en rien une incitation commerciale et la responsabilité d'INOCAP Gestion ne pourrait être engagée sur une décision d'investissement prise à partir de ces éléments. Avant de prendre une décision d'investissement, vous devez prendre connaissance des documents réglementaires des OPCVM gérés par INOCAP Gestion, disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management.